

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

**Tenue le 9 août 2018, à 17 h 30, à la mairie de l'arrondissement du Sud-Ouest,  
815, rue Bel-Air, et portant sur le projet de résolution intitulé :**

**Projet de Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-  
Ouest (01-280) en matière de verdissement –  
dossier numéro 1186347017**

**Sont présents :**

Monsieur Craig Sauv , conseiller de la Ville pour le district de Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown

Monsieur Sylvain Villeneuve, directeur – aménagement urbain et patrimoine

Madame Laurence Boisvert-Bilodeau, conseillère en aménagement

Madame Daphné Claude, agente de recherche et secrétaire d'assemblée

---

L'assemblée de consultation publique sur le premier projet de résolution ci-dessus décrit est ouverte à 17 h 34 sous la présidence de monsieur Craig Sauv , conseiller de Ville pour le district de Saint-Henri-Est-Petite-Bourgogne-Pointe-Saint-Charles-Griffintown.

À la demande de monsieur Sauv , madame Boisvert-Bilodeau, conseillère en aménagement explique, au moyen de la présentation jointe à ce procès-verbal, la procédure d'adoption d'un règlement d'urbanisme et l'objet du premier projet de règlement est ensuite présenté.

Monsieur Sauv  invite ensuite les personnes intéressées à s'exprimer sur ce premier projet de règlement.

**Monsieur Gilles Labranche**

Monsieur souhaite savoir si des permis seront nécessaires pour la réalisation d'aménagements paysagers. Il demande aussi quel est le taux de verdissement d'un arbre. Monsieur demande aussi, si dans des cas particuliers où le taux de verdissement de 75 % ne peut être appliqué, comme dans le village Saint-Augustin, des mesures moins contraignantes peuvent être appliquées. Monsieur voudrait aussi savoir si le contrôle des eaux de ruissellement sera pris en compte dans le calcul du taux de verdissement.

Madame Boisvert-Bilodeau et monsieur Sylvain Villeneuve répondent.

Aucune autre personne ne manifestant le désir d'intervenir, monsieur Sauv  met fin à l'assemblée de consultation publique à 17 h 57.



---

Daphné Claude  
Secrétaire d'assemblée